

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Secrétariat Général  
BG/HB/MM "CR28 avril 2014"

L'An Deux Mil Quatorze, le vingt-huit avril,  
le Conseil Municipal de Courbevoie dûment convoqué le 22 avril 2014,  
s'est assemblé à 20 h 00, dans la salle du Conseil,  
sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Maire, Député des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte,

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité, DECIDE DE DESIGNER** à main levée le secrétaire de séance, Monsieur MONGIN conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales et **ELIT** Monsieur DO NASCIMENTO, Madame GUILLOUARD, Madame ECRAN et Monsieur LARNAOUT qui feront office de scrutateurs.

Le secrétaire procède à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 53, dont 53 en exercice et 47 présents à l'ouverture de cette séance :

	Présent	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X	
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	X	
M. Eric CESARI	X	
M. Daniel COURTES	X	
Mme Nicole PERNOT	X	
M. Patrick GIMONET	X	
Mme Christiane RADENAC	X	
M. Jean SPIRI	X	
Mme Aurélie TAQUILLAIN	X	
M. Bernard ACCART	X	
Mme Charazed DJEBBARI	X	
M. Yves JEAN	X	
Mme Sandrine LOCQUENEUX	X	
M. Serge DESEMAISON	X	
Mme Laetitia DEVILLARS	X	
Mme Nathalie RENAULT	X	
Mme Marion JACOB-CHAILLET	X	
M. Hervé DE COMPIEGNE		Mme Caroline CORNU à compter du dossier n°5

	Présent	Procuration à
M. Michel GEORGET	X	
Mme Catherine MORELLE	X	
M. Arthur SAINT GABRIEL	X	
M. Guy RAYER	X	
Mme Christine FRANCOZ	non	
Mme Martine BORAGNO	X	
Mme Solange ROSSIGNOL	X	
M. Jean-Michel HU YANG	X	
M. Hervé CHATELAIN	X	
M. Stéphane FICHANT	X	
Mme Catherine ECRAN	X	
M. Patrick BOLLI	X	
Mme Maria GARCIA	X	
M. José DO NASCIMENTO	X	
Mme Blandine POULIQUEN	X	
Mme Bouthaina SEBBATA	à compter du dossier n°4	
M. François LATTOUF	à compter du dossier n°5	
Mme Sybille D'ALIGNY	X	
M. Reynald MONGIN	X	
Mme Stéphanie SOARES		M. François LATTOUF à compter du dossier n°5
Mme Caroline CORNU	à compter du dossier n°5	
M. Khalid AIT OMAR	X	
M. Pierre LAROCHE		M. Patrick BOLLI jusqu'au dossier n°5
Mme Diane ZEITOUN	X	
M. Jean-André LASSERRE	X	
Mme Corinne LEROY-BUREL		Mme Joëlle PARIS
Mme Joëlle PARIS	X	
M. Jean-Philippe ELIE	X	
M. Karim LARNAOUT	X	
Mme Cécile BOUCHERIE	X	
M. Alban THOMAS	X	
M. Richard CROCHE	X	
Mme Floriane DENIAU	X	
Mme Dominique GUILLOUARD	X	
M. Arash DERAMBARSH	X	

Soit :

Conseillers municipaux présents :	45
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	02
Conseillers municipaux absents, non représentés :	06

-----

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**PROCEDE** à la désignation de ses délégués au sein de certains organismes. En conséquence, sont déclarés élus à la suite de scrutins auxquels il est procédé dans les conditions des articles L.2121-21 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales :

2 - au comité du Syndicat Mixte Paris Métropole :

- Titulaire : Monsieur Eric CESARI.
- Suppléant : Monsieur Pierre LAROCHE.

3 - pour participer à titre consultatif au conseil d'administration de l'association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de la Banlieue Nord Ouest de Paris – APEI La Maison du Phare :

- Titulaire : Madame Nicole PERNOT.
- Suppléante : Madame Solange ROSSIGNOL.

4 - l'association Courbevoisienne des Familles et Amis d'Handicapés (A.C.F.A.H.) :

Madame Nicole PERNOT, Madame Martine BORAGNO et Madame Solange ROSSIGNOL.

5 - l'association médico-pédagogique de Courbevoie :

Monsieur Jean SPIRI, Madame Sandrine LOCQUENEUX, Madame Laetitia DEVILLARS, Madame Aurélie TAQUILLAIN et Madame Nicole PERNOT.

6 - aux conseils d'écoles des écoles maternelles et élémentaires :

**ECOLES MATERNELLES :**

Alfred de MUSSET .....	Madame Nicole PERNOT
Alphonse DAUDET .....	Monsieur Serge DESEMAISON
Aristide BRIAND.....	Madame Charazed DJEBBARI
Charles PERRAULT .....	Madame Christiane RADENAC
Sonia DELAUNAY .....	Madame Sandrine LOCQUENEUX
FONTANES .....	Madame Nicole PERNOT
Françoise DOLTO .....	Madame Marion JACOB-CHAILLET
Joachim du BELLAY .....	Madame Marion JACOB-CHAILLET
Jules VERNE .....	Madame Christiane RADENAC
La FARANDOLE .....	Madame Catherine ECRAN
La MARELLE .....	Madame Nathalie RENAULT
Les AJONCS .....	Madame Sybille d'ALIGNY
Les FAUVELLES .....	Madame Aurélie TAQUILLAIN
Les GENETS .....	Madame Sybille d'ALIGNY
Les VANETTES .....	Madame Diane ZEITOUN
Louis Hubert ALLIE .....	Monsieur Jean SPIRI
MOLIERE .....	Madame Martine BORAGNO
MOZART .....	Madame Blandine POULIQUEN

SAINT EXUPERY ..... Monsieur Jean SPIRI  
Théophile GAUTIER ..... Madame Stéphanie SOARES  
WATTEAU ..... Madame Charazed DJEBBARI

**ECOLES ELEMENTAIRES :**

Alexandre DUMAS ..... Madame Sandrine LOCQUENEUX  
Alphonse de LAMARTINE ..... Madame Sandrine LOCQUENEUX  
Anatole FRANCE ..... Madame Aurélie TAQUILLAIN  
André MALRAUX ..... Madame Marie-Pierre LIMOGE  
Armand SILVESTRE ..... Madame Laetitia DEVILLARS  
GUYNEMER ..... Madame Laetitia DEVILLARS  
Jean de La BRUYERE ..... Madame Marie-Pierre LIMOGE  
Jean de La FONTAINE ..... Madame Catherine ECRAN  
LOGIE ..... Madame Aurélie TAQUILLAIN  
Marcel ACHARD ..... Monsieur Jean SPIRI  
Pierre de RONSARD ..... Madame Sandrine LOCQUENEUX  
ROUGET DE LISLE ..... Madame Charazed DJEBBARI

**ECOLES MIXTES :**

Auguste RODIN ..... Madame Marion JACOB-CHAILLET  
Camille CLAUDEL ..... Madame Marion JACOB-CHAILLET  
Jean MERMOZ ..... Madame Marie-Pierre LIMOGE

**7 - SONT PROPOSES** aux services fiscaux pour faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs :

**TAXE D'HABITATION**

- Titulaires : Monsieur Alexandre MANT, Monsieur Marcel POUJADE, Madame Edwige TOP, Monsieur Guy RAYER, Madame Monique DOLE et Monsieur Mokrane CHEMEUR.
- Suppléants : Madame Martine BORAGNO, Monsieur Alexandre BAUME, Monsieur Hervé CHATELAIN, Madame Stéphanie de MONTGOLFIER, Madame Valérie SY CHOLET et Madame Evelyne FLAMM.

**TAXE FONCIERE**

- Titulaires : Monsieur Thierry COLAS, Madame Sophie MORVAN, Madame Valérie SABIN, Madame Martine LEVENTIC et Monsieur Emmanuel DEWEIRDER.
- Suppléants : Monsieur Christophe MASBERNARD, Monsieur Christophe BRESSY, Madame Valérie HOORELBEKE, Monsieur Michel GEORGET et Madame Alexandra ACLOQUE.

**COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES**

- Titulaires : Madame Catherine RUFFIN, Monsieur Arnaud APPOURCHAUX, Monsieur François FARCIGNY, Madame Nathalie BASTENTI et Monsieur Julien MAATOUK.
- Suppléants : Monsieur François LATTOUF, Monsieur Philippe NAHON, Madame Solange ROSSIGNOL, Madame Catherine ECRAN et Madame Dominique CHANTEUX.

**8 - SONT PROPOSES** au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine-Défense pour faire partie de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- Titulaires : Monsieur Patrick GIMONET, Madame Catherine RUFFIN, Monsieur François FARCIGNY, Madame Nathalie BASTENTI, Monsieur Arnaud APPOURCHAUX, Monsieur Marcel POUJADE, Monsieur Thierry COLAS, Madame Sophie MORVAN, Monsieur Julien MAATOUK et Monsieur Emmanuel DEWEIRDER.
- Suppléants : Monsieur Guy RAYER, Madame Monique DOLE, Madame Martine LEVENTIC, Monsieur François LATTOUF, Madame Catherine ECRAN, Madame Martine BORAGNO, Monsieur Alexandre MANT, Monsieur Hervé CHATELAIN, Madame Dominique CHANTEUX et Madame Alexandra ACLOQUE.

-----

**APPROUVE** le principe des jeux concours organisés sur la page Facebook de la Ville et l'attribution du versement des lots d'un montant maximum annuel de 3 000 € TTC.

*Délibération adoptée par 52 pour*

-----

**PREND ACTE** du lancement de la procédure de modification n° 3 du plan local d'urbanisme.

*Pas de vote*

-----

**VOTE**

1°) le budget primitif Ville de l'exercice 2014, par chapitre, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 267 666 013,18 € se présentant de la façon suivante:

<b>Exploitation</b>	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	158 901 533,64 €	172 802 499,00 €
Résultat 2013 reporté		10 569 177,24 €
Opérations d'ordre	24 489 734,44 €	19 591,84 €
<b>Total</b>	<b>183 391 268,08 €</b>	<b>183 391 268,08 €</b>

<b>Investissement</b>	Dépenses	Recettes
Opérations réelles 2014	68 127 108,77 €	45 566 316,94 €
Opérations revolving	7 706 051,17 €	7 706 051,17 €
Opérations reportées de 2013	5 572 160,66 €	3 680 185,00 €
Résultat 2013 reporté	865 937,28 €	848 562,17 €
Opérations d'ordre	2 003 487,22€	26 473 629,82 €
<b>Total</b>	<b>84 416 974,10 €</b>	<b>84 416 974,10 €</b>

<b>Total Général</b>	<b>267 666 013,18 €</b>	<b>267 666 013,18 €</b>
----------------------	-------------------------	-------------------------

2°) l'ajustement des autorisations de programme, la création de nouvelles autorisations de programme et la clôture des autorisations de programme totalement réalisées, conformément aux tableaux annexés:

- Création et ajustement des Autorisations de Programme :

Opération	Montant total opération au 31/12/2013	Variation AP 2014	Total AP
Installation réseau video protection DGT/VIDEO/2004/2	4 155 200,00 €	1 500 000,00 €	5 655 200,00 €
Rénovation Espace Carpeaux TX/CULT/2009/1	100 000 ,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €
Regroupement des écoles Florian et Hugo (école Delaunay) TX/ECOLE/2009/1	6 867 000 ,00 €	1 300 000,00 €	8 167 000,00 €
Construction maternelle Adélaïde TX/ECOLE/2009/3	4 935 000,00 €	5 300 000,00 €	10 235 000,00 €
Travaux restructuration Hôtel de Ville TX/BATCOM/2009/1	1 900 000, 00 €	4 500 000,00 €	6 400 000,00 €
Travaux restructuration maison Val CARON TX/BATCOM/2009/1	7 581 778,00 €	140 000,00 €	7 721 778,00 €
Opération Timbaud / Allié Tx/CRECHE/2009/1	10 055 000,00 €	320 000,00 €	10 375 000,00 €
Travaux réhabilitation des Bartavelles TX/URBAIN/2010/1	5 810 000,00 €	30 000,00 €	5 840 000,00 €
Création espace vert+ skate park au Faubourg de l'Arche TX/URBAIN/2010/1	1 725 000,00 €	140 000,00 €	1 865 000,00 €
Reconstruction du Gymnase Pompidou TX/SPORT/2011/1	6 110 000,00€	360 000,00€	6 470 000,00€
Travaux rue Bezons / Marceau TX/URBAIN/2011/1	1 320 000,00 €	4 100 000,00 €	5 420 000,00 €
Travaux réaménagement des espaces publics TX/URBAIN/2010/1	6 950 000,00 €	5 000 000,00 €	11 950 000,00 €
Contrat de performance énergétique TX/URBAIN/2010/1	3 350 000,00 €	6 500 000,00 €	9 850 000,00 €
Création de l'éco quartier DELAGE TX/URBAIN/2010/1	0,00 €	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €

- Clôture de l'Autorisation de Programme :

Opération	Montant total opération au 31/12/2013
Aménagement paysager du cimetière ENV/AMECIM/2004/1	3 740 681,46 €

*Délibération adoptée par 43 pour, 9 contre*

#### VOTE

- 10 717 € de reprise sur provisions pour litiges,
- 114 099 € de dotations aux provisions pour créances irrécouvrables.

*Délibération adoptée par 43 pour, 9 contre*

**VOTE** le montant des subventions selon la liste jointe en annexe au Budget Primitif 2014 Ville (cf. annexe n°1).

**APPROUVE** les documents-types de conventions de partenariat, d'avenant à ces conventions et d'avenant aux contrats de partenariat à passer avec les associations qui bénéficient de subventions attribuées par la Ville pour l'année 2014, d'un montant supérieur à 23 000 € pour les associations sportives et d'un montant supérieur à 3 000 € pour les autres associations.

**AUTORISE** Monsieur GIMONET, Adjoint au Maire délégué aux finances, à signer tous ces documents pour l'année 2014 au fur et à mesure des attributions de subventions.

*Délibération adoptée par 50 pour, 2 abstentions, étant précisé que ne participent pas aux votes respectivement pour les associations suivantes :*

- *ACFAH : Madame BORAGNO – Madame PERNOT – Madame ROSSIGNOL*
- *Amicale ACPG-catm-TOE veuves : Monsieur DESESMAISON*
- *Amicale du Personnel Communal de Courbevoie : Monsieur le Maire*
- *APEI La Maison du Phare : Madame PERNOT – Madame ROSSIGNOL*
- *Archipel – CLIC de Courbevoie : Madame PERNOT – Madame GARCIA – Monsieur LATTOUF*
- *Centre Culturel : Monsieur le Maire – Monsieur LAROCHE – Madame MORELLE – Monsieur JEAN – Madame SOARES – Madame DEVILLARS – Madame ECRAN – Monsieur CHATELAIN*
- *Club Art de Vivre – Club des Genêts – Club des Saisons – Club Joie de Vivre – Club Schweitzer : Madame PERNOT – Madame d'ALIGNY*
- *Club Olympique de Courbevoie : Monsieur le Maire – Monsieur COURTES*
- *Collège Alfred de Vigny : Monsieur DESESMAISON – Monsieur SPIRI – Madame DEVILLARS – Monsieur MONGIN*
- *Courbevoie Gym'Rythmique : Monsieur COURTES – Monsieur AIT OMAR*
- *La Compagnie du Rouge Gorge : Monsieur MONGIN*
- *Partenaires pour l'Emploi – Mission Locale Rives de Seine : Madame DJEBBARI – Madame ECRAN – Monsieur RAYER – Madame RADENAC*
- *Union Nationale des Combattants : Monsieur DESESMAISON*

- **Subvention à l'Association Centre Culturel de Courbevoie :**  
**Votes pour : 45**  
**Votes contre : 00**  
**Abstention : 07**

- **Subvention à l'Association Société Courbevoisienne de tir :**  
**Votes pour : 50**  
**Votes contre : 00**  
**Abstention : 02**

**APPROUVE** le montant de l'attribution de compensation 2014 reversé par la Communauté d'Agglomération Seine-Défense à la Ville de Courbevoie à 79 252 945 €.

**Délibération adoptée par 43 pour, 9 contre**

-----

**DECIDE** de fixer pour 2014, les taux des impôts locaux, comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,62 %
- Taxe foncier bâti : 5,44 %
- Taxe foncier non bâti : 9,60 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 2,90 %

**DECIDE**, dans le cadre du transfert de la compétence traitement des déchets à la Communauté d'Agglomération Seine-Défense, de reverser partiellement à la Communauté d'Agglomération, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à hauteur des dépenses de traitement et d'adhésion dues au SYELOM, sur présentation des justificatifs.

**Délibération adoptée par 43 pour, 9 contre**

-----

a) **VOTE** par chapitre le budget annexe cantine pour l'exercice 2014, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 7 187 890,98€ de la façon suivante :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 720 089,01 €	6 530 209 €
Résultat 2013 reporté		329 898,76 €
Opérations d'ordre	140 018,75 €	
Total section	<b>6 860 107,76 €</b>	<b>6 860 107,76 €</b>



Investissement	Dépenses	Recettes
Opérations Réelles	243 992,58 €	
Résultat 2013 reporté		187 764,47€
Opérations reportées de 2013	83 790,64 €	
Opérations d'ordre		140 018,75 €
Total section	<b>327 783,22 €</b>	<b>327 783,22 €</b>
Total Général	<b>7 187 890,98 €</b>	<b>7 187 890,98 €</b>

**VOTE** la subvention de fonctionnement de 3 148 209 € à verser par la Ville au budget annexe Cantine.

*Délibération adoptée par 49 pour, 2 abstentions*

b) **VOTE** une provision de 1 130 € de provisions sur créances pour risque à recouvrer sur compte de tiers.

*Délibération adoptée par 49 pour, 2 abstentions*

-----

**APPROUVE** la suppression du budget annexe du stationnement payant hors voirie. **ACCEPTE** le fait que l'actif, le passif et les résultats soient repris dans le budget principal Ville. Les comptes du budget annexe stationnement payant hors voirie seront donc arrêtés au 31 décembre 2013.

*Délibération adoptée par 51 pour*

-----

**APPROUVE :**

a) la fusion des deux sous-comptes Carte Qualité de Ville et Carte Qualité de Ville +, entraînant la dissolution de la régie CQV+ et de ses sous-régies Enseignement et VAL. **APPROUVE** le règlement de la CQV réactualisant le fonctionnement de la carte qualité de ville avec le débit des prestations sur un compte unique « CQV » et les moyens de paiement dont l'extension des Chèques Emploi Service Universel (CESU) aux temps d'activités périscolaires (TAP) et à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires pour les enfants de moins de 6 ans et aux garderies périscolaires du matin, du soir et du mercredi midi en maternelle et en élémentaire (dans le cadre d'un accueil limité aux heures qui précèdent ou qui suivent la classe). **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents subséquents.

*Délibération adoptée par 52 pour*

- b) **APPROUVE** l'adhésion de la Ville au dispositif "P@ss 92" pour le compte de la régie Carte Qualité de Ville et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents subséquents.

*Délibération adoptée par 52 pour*

-----

**AUTORISE** Monsieur le Maire à formuler une demande de subvention auprès du conseil général des Hauts-de-Seine pour la manifestation des Bruyères Gourmandes 2014.

*Délibération adoptée par 51 pour, 1 abstention*

*Madame Blandine POULIQUEN ne prend pas part ni au débat ni au vote.*

-----

**APPROUVE** le règlement du concours photo "L'eau en scène", qui se déroulera du 15 mai au 15 octobre 2014, destiné à sensibiliser la population à la présence de la nature en ville et ainsi, d'inciter les habitants à mieux la préserver. **AUTORISE** le versement des cadeaux d'une valeur globale de 1 150 euros aux lauréats choisis par le jury.

*Délibération adoptée par 52 pour*

-----

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer et mettre en œuvre les demandes d'autorisations au titre des codes de l'urbanisme et de la construction et de l'habitation énumérées ci-dessous :

- Transformation des locaux temporaires dédiés au « VAL Lamartine » en 10 salles de classes provisoires ;
- Création de 4 nouveaux vestiaires (avec buanderie+ stockage) destinés principalement au rugby situé au 1<sup>er</sup> sous-sol de l'espace sportif Jean-Pierre Rives ;
- Réaménagement de la Mairie du Faubourg de l'Arche suite à un point de non-conformité dans le cadre de la démarche QualiVille (manque de confidentialité) ;
- Nouveaux sanitaires à l'école Rouget de Lisle pour une mise en conformité au vu des textes de l'Observatoire National de la Sécurité des Etablissements scolaires ;
- Travaux sur les façades de la Mairie de quartier de Bécon pour sécurisation du site ;
- Permis de démolir du pavillon jouxtant le parc Nelson Mandela ;
- Ravalement de l'Espace Carpeaux.

*Délibération adoptée par 52 pour*

-----

**APPROUVE** l'avenant n° 2, au marché de traitement biologique des odeurs et des matières organiques dans les réseaux d'assainissement et les bacs à graisse sur le territoire de la Commune, à intervenir avec la Communauté d'Agglomération et la Société CHIMINVEST. **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

*Délibération adoptée par 52 pour*

-----

**FIXE** les tarifs des activités périscolaires à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

	Garderie matin	Garderie mercredi midi	Repas	TAP maternelles	TAP élémentaires et/ou études 1ère heure	Etudes 2ème heure	Garderie du soir
Tranche AB 0-350	0,14	0,14	0,54	0,10	0,10	0,00	0,14
Tranche C 351-500	0,24	0,24	1,20	0,47	0,47	0,21	0,24
Tranche D 501-650	0,46	0,46	2,10	0,75	0,80	0,44	0,46
Tranche E 651-850	0,59	0,59	2,68	0,94	1,03	0,62	0,59
Tranche F 851-1050	0,83	0,83	3,20	1,19	1,31	0,85	0,83
Tranche G 1051-1300	1,08	1,08	3,62	1,47	1,63	1,11	1,08
Tranche H 1301-1600	1,37	1,37	4,12	1,68	1,98	1,41	1,37
Tranche I 1601-2000	1,56	1,56	4,43	1,87	2,45	1,83	1,56
Tranche J 2001-2500	1,71	1,71	4,68	2,05	2,70	2,05	1,71
Tranche K 2501-3000	1,81	1,81	4,89	2,20	2,88	2,21	1,81
Tranche L > 3000	1,91	1,91	4,99	2,40	3,00	2,28	1,91
Non inscrit	2,10	2,10	6,24	2,64	3,30	2,51	2,10

**PRECISE** les modalités de calcul du quotient familial et de remboursement (*cf annexe 2*).

*Délibération adoptée par 45 pour, 7 abstentions*

-----

Avec effet de la date à laquelle leur délégation a revêtu un caractère exécutoire pour les adjoints de quartier et les conseillers municipaux délégués :

- **FIXE** à 29,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, le taux de l'indemnité à verser aux adjoints de quartier pour l'exercice de leurs fonctions.

- **FIXE** à 10,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, le taux de l'indemnité à verser aux conseillers municipaux délégués pour l'exercice de leurs fonctions.
- **DECIDE** qu'il sera fait application de la majoration de 15 % prévue pour le calcul des indemnités de fonctions des adjoints des communes chefs-lieux de canton par les articles L. 2123-22 et R. 2123-23 du code général des collectivités territoriales.
- **APPROUVE** les tableaux détaillant les indemnités allouées aux adjoints de quartier et aux conseillers municipaux délégués (*cf annexe n°3 et n°4*).

*Délibération adoptée par 45 pour, 7 abstentions*

-----

**MODIFIE** le tableau des effectifs du personnel de la Ville comme suit :

Désignation des emplois	Nouvelle situation	Différence
Collaborateur de cabinet	4	+ 1
<b><u>Filière administrative</u></b>		
Attaché	38	+ 2
Rédacteur	35	+ 3
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	19	+ 2
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	20	+ 2
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	46	+ 1
<b><u>Filière technique</u></b>		
Agent de maîtrise	52	+ 3
<b><u>Filière médico-sociale</u></b>		
Médecin hors classe	2	+ 1
<b><u>Filière sportive</u></b>		
Conseiller des activités physiques et sportives	1	- 1
<b><u>Autres personnels</u></b>		
Intervenant en langue	2	+ 1
<b><u>Personnels de droit privé transférés à la Ville par municipalisation</u></b>		
Assistant pédagogique	0	- 1
Secrétaire comptable	0	- 1
Femme de ménage (agent de service)	0	- 1
<b>SOLDE</b>		<b>+ 12</b>

*Délibération adoptée par 50 pour, 2 contre*

-----

**PREND ACTE** du compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises en vertu de la délégation accordée sur la base de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dont chaque membre du conseil a reçu la liste avec la convocation à la présente réunion.

## LISTE DES DECISIONS POUR LES MARCHES

DATE	MONTANT HT	SOCIETE
16/04/2014	36 598,75 €	ACP Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du square de Normandie
16/04/2014	90 300 €	APAVE PARISIENNE SAS Surveillance de la qualité de l'air dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans de la ville de Courbevoie

*Pour les marchés reconductibles c'est le montant HT pluriannuel qui est indiqué*

*Pour les marchés à bons de commande reconductibles c'est le montant HT maximum pluriannuel qui est indiqué*

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h58.

Annexes :

- Tableau des subventions (*annexe 1*)
- Précisions sur les modalités de calcul du quotient familial et de remboursement (*annexe 2*)
- Tableau des indemnités de fonctions des adjoints de quartier et des conseillers municipaux délégués (*annexes 3 et 4*)